



MUNICIPALITÉ DE CHERTSEY

AVIS PUBLIC

Conformément aux dispositions de l'article 176.1 du Code municipal du Québec, avis public est par les présentes donné, par le directeur général et greffier-trésorier, que le rapport financier et le rapport du vérificateur, pour l'exercice financier 2022, seront déposés lors de la séance ordinaire du lundi 4 décembre 2023 à 19 h, qui sera tenue à la salle communautaire de Chertsey.

DONNÉ À CHERTSEY, ce 20^e jour du mois de novembre 2023.

Marc-André Plante
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Marc-André Plante, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Chertsey, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut sur le site Internet de la Municipalité et en avoir affiché une copie à l'endroit désigné par le conseil, le 20^e jour du mois de novembre 2023, entre 8 h et 16 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 20^e jour du mois de novembre 2023.

Marc-André Plante
Directeur général et greffier-trésorier